

RAPPORT DE MISSION CSCE
Prizren, Kosovo, du 17-04-93 au 23-07-93

Historique

Le 14 août 1992, lors de la 15ème. rencontre du CSO à Prague, la décision était prise de déployer au Kosovo, au Sanjak et en Voïvodine une mission CSCE de longue durée. Un accord de siège ("memorandum of understanding") était signé le 26 octobre 1992 entre les autorités serbes et la CSCE. Les premiers bureaux de la mission étaient ouverts au début novembre 1992 au Kosovo (Pristina), au Sanjak (Novi Pazar) et en Voïvodine (Subotica). Au plus fort de sa présence, la mission CSCE comptera 20 membres, dont 9 déployés au Kosovo.

Le mandat de la mission comprenait les éléments suivants :

- " - Promote dialogues between the authorities concerned and the representatives of the populations and communities concerned in the three regions.
- Collect information on all aspects relevant to violations of human rights and fundamental freedoms and promote solutions to such problems.
- Establish contact points for solving problems that might be identified.
- Assist in providing information on relevant legislation on human rights, protection of minorities, free media and democratic elections."

Le bureau CSCE de Prizren au Kosovo fut ouvert le 4 février 1993 et fermé le 23 juillet 1993 suite à la décision des autorités serbes de ne pas renouveler le "memorandum of understanding" définissant la présence de la CSCE en Serbie et au Montenegro.

La région couverte par le bureau de Prizren couvrait la partie Sud-Ouest du Kosovo, faisant frontière avec la Macédoine au Sud, avec l'Albanie au Sud-Ouest et les autres régions du Kosovo au Nord et à l'Est. Un territoire d'environ 2'000 Km² était ainsi couvert, constitué de 5 municipalités (Gora, Opolje, Orahovac, Prizren, Suva Reka). La population vivant dans cette région comptait 332'805 personnes (census de 1991) dont 81 % d'Albanais, 5 % de Serbes, 11 % de Gorans (musulmans parlant le serbo-croate) et 2 % de Turcs.



Durant ses 169 jours de fonctionnement, le bureau de Prizren compta 6 observateurs de la CSCE (1 femme et 5 hommes), travaillant deux à la fois et en provenance des Etats-Unis (4 membres), de l'Autriche (1 membre) et de la Suisse (1 membre). Les bureaux de la mission, loués à la Municipalité de Prizren, étaient idéalement situés au centre-ville de Prizren, le long de la rivière Blistica. La résidence des membres de la mission était située à 200 mètres environ des bureaux de la mission, dans une maison privée appartenant à des Albanais.

Avant le départ en mission du soussigné, il avait été décidé qu'un membre suisse de la mission CSCE devait se trouver au Kosovo, puisqu'un deuxième membre suisse de la mission CSCE se trouvait alors en Voïvodine. Cette requête des autorités suisses fut acceptée par le chef de la mission CSCE, Mr. l'ambassadeur Tore Bogh (Norvège). Le soussigné arriva ainsi à Prizren le 17 avril 1993 où il demeura jusqu'au départ de la mission de Prizren, le 24 juillet 1993.

La mission CSCE à Prizren

La région couverte par la mission CSCE à Prizren est cosmopolite, située à la périphérie de l'ex-Yougoslavie, ouverte sur l'extérieur et possède une longue tradition d'opposition au pouvoir central (Turc, Italien et Serbe dans le passé, Serbe aujourd'hui). Elle se situe sur un lieu historique de grand passage et de grand brassage et mentalement se sent plus proche d'Istanbul que de Belgrade.

Cette situation mentale et géographique eut deux conséquences majeures pour le travail de la mission. D'une part, la mission se vit confrontée avec une population politiquement sophistiquée (qui a un long bagage historique de confrontation à des envahisseurs/occupants) et d'autre part, une situation où chaque groupe de population (la majorité albanaise, la minorité serbe, les Gorans, les Turcs et même les quelques tziganes présents), ont appris, au cours des siècles, à vivre ensemble, à se respecter tacitement même si Albanais et Serbes s'ignorent aujourd'hui superbement, mais sans une haine farouche. Chacun a compris ici que, quel que soit le résultat final du démembrement de l'ex-Yougoslavie, il faudra bien continuer de vivre ensemble. Cette situation fait que la région couverte par la mission CSCE de Prizren est plutôt calme, comparativement à d'autres régions du Kosovo. En effet, ces règles de conduite non-écrites entre les différentes communautés de Prizren les lient entre elles dans une sorte de pacte tacite et temporaire de non-aggression, quels que soient les éléments externes à la situation, le leadership serbe imposé par Belgrade et la présence de la mission CSCE.

En conséquence, l'arrivée de la mission dans la région n'a pas fondamentalement changé la situation. Les autorités devinrent plus prudentes (et peut-être plus sophistiquées) et les Albanais se sentirent plus protégés. Les statistiques collectées par la mission concernant les activités des autorités dans le domaine du maintien de l'ordre, (forces régulières de police, forces de sécurité, police-frontière, police financière, activités de contrôle de l'armée et même les agissements de certains groupes para-militaires) n'indiquèrent pas de changements drastiques du fait de la présence de la mission. Les éléments fondamentaux de la situation ne changèrent pas mais de fait se solidifièrent dans une sorte de relation à trois (la majorité albanaise, les autorités et la mission CSCE), la mission devenant un substitut au dialogue entre les principaux intéressés.

A contrario, le départ de la mission de la région de Prizren, ne devrait pas faire une grosse différence. A court terme, on assistera certainement à une augmentation des activités des différents organes de l'état (augmentation du nombre des arrestations, tabassage un peu plus musclé des personnes arrêtées, incidents supplémentaires à la frontière avec l'Albanie, nouvelles restrictions imposées dans le domaine de l'activité économique des Albanais, etc.). Les Albanais seront donc plus exposés et les Serbes respireront un peu plus à l'aise. A moyen terme cependant, on retournera à la normale, aux éléments centraux de la situation au Kosovo qui seront exposés plus bas.

Dans la région de Prizren, la mission CSCE a néanmoins eu un effet modérateur et températeur en prévenant les excès de part et d'autre et en réduisant la tension, fait reconnu tant par les Serbes que par les Albanais. Les relations entre les autorités civiles (leadership élu et système judiciaire) et la CSCE furent utiles et courtoises. La police (responsable de la plupart des cas de violation des droits de l'homme) et l'armée refusèrent par contre toujours de rencontrer la mission. Les relations entre la CSCE et les Albanais furent positives (marquées parfois d'attentes excessives du côté albanais). Ainsi, un tissu substantiel de contacts a pu être établi à tous les paliers des sociétés albanaise et serbe : Ce tissu a permis de faire passer des suggestions et des messages de part et d'autre et fourni des opportunités de donner quelques idées à une société qui sort du totalitarisme et ne possède pas de tradition démocratique.

La promotion du dialogue entre les autorités et les différentes communautés fut par contre impossible, - même en présence de la CSCE, - les Albanais ne reconnaissant pas la légitimité des autorités serbes et les Serbes étant disposés à discuter de tout sauf de l'indépendance. Aucune tentative en ce sens de la mission n'aboutit.

La situation au Kosovo aujourd'hui

Quels sont les paramètres de la situation actuelle ? Du côté serbe, ils sont tous négatifs : La population serbe n'augmente pas, l'économie est en ruines, le moral est au plus bas et des doutes sont exprimés ouvertement par la population serbe du Kosovo sur la justesse des objectifs visés par le leadership serbe à Belgrade. La mission CSCE en ex-Yougoslavie constituait pour la population serbe du Kosovo la confirmation de ces doutes puisque si la CSCE s'occupait de cette question, l'affaire n'était plus uniquement domestique mais internationale. Y avait-il un plan secret pour échanger le Kosovo contre la Bosnie serbe ?

Du côté albanais, les paramètres sont positifs. La population augmente et devient de plus en plus jeune; c'est la revanche des berceaux. La population albanaise se voit en partie protégée des conditions économiques locales désastreuses du fait des épargnes des travailleurs albanais à l'étranger (600'000 travailleurs sur une population de 2.1 millions, dont 52'000 "légaux" en Suisse), le moral est élevé et il y a une "unité de doctrine" (résistance passive, temps, cohésion et nombre) dont les Albanais sont très fiers. La société albanaise est hautement monolithique, cohésive, bien structurée dans ses institutions (un état parallèle illégal presque complet), un leadership fort (et fort peu démocratique) dans le LDK et des membres obéissants. Et puis, un but, partagé par la grande majorité des Albanais : A moyen terme, l'indépendance du Kosovo. A long terme, la création d'une grande Albanie; réunification avec l'Albanie et peut-être la population albanaise de la Macédoine (40 % de la population de la Macédoine). La mission CSCE en ex-Yougoslavie constituait ainsi pour la population albanaise du Kosovo la confirmation du fait que la stratégie suivie était la bonne et la présence de la mission en était la démonstration par la preuve. La mission marquait le début de la reconnaissance internationale.

Le temps est du côté des Albanais. Les Serbes du Kosovo semblent déjà l'avoir compris. Pas les autorités à Belgrade. Au Kosovo, la guerre des allégeances a déjà été gagnée. Les Serbes (en-dehors et à l'intérieur du Kosovo) par contre, conservent une suprématie écrasante dans le domaine militaire et de la police. Les Albanais possèdent quelques armes de poing, quelques explosifs mais aucune aviation, aucune artillerie, aucun blindé et aucune télécommunication. Quant aux forces armées de l'Albanie, leur état actuel leur permettrait à peine de mener une guerre conventionnelle du type 1939.

La situation actuelle au Kosovo place les autorités serbes (qui ont la suprématie militaire face aux Albanais mais qui ne sont pas reconnues par ceux-ci comme légitimes) face à un dilemme : S'ils laissent le mouvement mené par le LDK se développer, celui-ci deviendra plus fort, mieux organisé, quasi légitime et recevra tôt ou tard une reconnaissance/soutien international, au même titre que l'OLP ou la SWAPO. Ceci est inacceptable pour les Serbes.

Si les Serbes souhaitent confronter le LDK, deux options sont ouvertes ; la négociation ou l'usage de la force. Pour que des négociations soient possibles, deux conditions impératives sont nécessaires. Du côté albanais, une volonté d'accepter un statut n'incluant cependant pas la qualité d'état indépendant. Pour le côté serbe, une volonté de donner aux Albanais un statut n'incluant pas la qualité d'état mais qui impliquerait cependant une dévolution large et considérable. Aujourd'hui, le scénario négociation trouverait acheteur du côté des Serbes du Kosovo et auprès d'une petite partie de la communauté albanaise. Aucun acheteur du côté de la communauté serbe (et des autorités serbes) en-dehors du Kosovo et aucun du côté de la majorité des Albanais. Dans les circonstances actuelles, sans pressions internationales, le scénario négociation apparaît donc comme fort peu probable.

Le scénario usage de la force pourrait devenir actuel du fait de différentes circonstances : a) Suite à une décision politique des Serbes hors-Kosovo, faisant suite à un accord sur la Bosnie, alors que des ressources matérielles et de la main-d'oeuvre qualifiée deviendraient disponibles. b) Suite à une provocation de groupes serbes d'extrême-droite souhaitant régler cette question une bonne fois. c) Suite à une provocation d'Albanais insatisfaits par la politique suivie par le LDK. d) Suite à une décision politique du LDK, alors qu'il aura été établi que les autres options sont insuffisantes et peu à même de donner des résultats. Le scénario b) est le plus probable, suivi des scénarios c), d) et a).

Le résultat du scénario usage de la force est difficile à prévoir en détails puisque l'ensemble des Balkans (Kosovo, Macédoine, Albanie, Grèce, Bulgarie et Turquie) sera affecté par ses effets (en termes de flots de réfugiés, de changement dans les balances ethniques et d'éventuelle participation militaire). La communauté internationale sera également et probablement appelée à y participer à un moment ou l'autre, que ce soit par des efforts de médiation, des opérations de maintien de la paix ou/et une participation directe au conflit.

Rôle futur de la CSCE

En adoptant face aux autorités serbes une attitude "pure et dure," la CSCE a gagné la bataille des principes et perdu la guerre de son utilité. La mission CSCE n'a pas vu son mandat être renouvelé. Il n'y a plus d'observateurs étrangers au Kosovo, au Sanjak et en Voïvodine. La CSCE peut rappeler depuis Vienne ses principes et son mandat mais sans possibilité d'intervention ou d'influence sur le terrain. Une attitude plus souple, visant surtout à maintenir une présence CSCE sur place, aurait dû permettre la prolongation de la mission (et de son influence modératrice) en offrant aux autorités serbes quelques concessions que l'imagination diplomatique aurait pu habiller de mille manières. La dynamique même du maintien de la présence CSCE aurait également permis l'ouverture de nouvelles avenues de discussions. Restent-ils d'autres possibilités d'intervention ?

Une première possibilité, minimale, consisterait à former depuis Vienne (au sein du CPC) un groupe ad hoc de surveillance de la situation au Kosovo, groupe qui serait alimenté en informations par les diplomates des pays membres de la CSCE en poste à Belgrade. Des missions ponctuelles d'information au Kosovo pourraient être menées par ces diplomates, en utilisant le réseau de contacts mis en place par la mission CSCE de longue durée. L'attitude des autorités serbes vis-à-vis de cette manière de procéder, - en particulier en ce qui a trait aux déplacements au Kosovo de diplomates en poste à Belgrade, - devrait certainement être explorée afin de prévenir toute difficulté. Cette première possibilité d'intervention permettrait de maintenir un dialogue, de faire savoir aux parties que la région est "sous observation," permettrait d'éviter des excès de part et d'autre en produisant un effet modérateur et ménagerait des possibilités d'influence politique/diplomatique.

Une deuxième possibilité d'intervention, maximale, consisterait en la création par la CSCE d'un organe permanent de médiation sur la question du Kosovo avec à sa tête un Représentant spécial avec fonction de médiateur.

Cet organe suivrait naturellement la situation au Kosovo, idéalement tenterait de remettre en route une nouvelle mission CSCE de longue durée au Kosovo agissant dans le cadre de nouveaux paramètres, explorerait et offrirait des propositions de médiation et tenterait de rapprocher les parties, en premier lieu sur des questions périphériques avant de s'attaquer, - un esprit de confiance et de coopération ayant été créé, - aux questions fondamentales. Ultimement, une conférence internationale pourrait être constituée sous l'égide du Représentant spécial et en présence des parties, conférence dont les résultats pourraient être mis en place et effectivement garantis par la communauté internationale.

Il n'y pas de garantie naturellement que de telles propositions aboutissent automatiquement au solutionnement du problème du Kosovo. Elles permettraient peut-être et cependant d'initier et de maintenir un dialogue, de trouver une solution acceptable pour tous et d'éviter des débordements dont les effets pourraient être dévastateurs.

Franklin N. Thévenaz
Le 4 août 1993/FNT

FNT

Annexe :

Une liste des contacts établis par la mission CSCE Prizren entre février et juillet 1993, contacts qui pourraient être réactivés avec profit dans le cadre d'interventions futures de la CSCE.



EIDGENÖSSISCHES DEPARTEMENT
FÜR AUSWÄRTIGE ANGELEGENHEITEN
DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Art	KE								
Datum	1993								
Visa									
EDA	18.08.93						18		
Ref.	p. B. 72.9.15.1(39)								

- Staatssekretär J. Kellenberger
- Politische Abteilung I
- Politische Abteilung III
- Politisches Sekretariat
- Direktion für internat. Organisationen

Ihr Zeichen
Votre référence

Ihre Nachricht vom
Votre communication du

Unser Zeichen
Notre référence

Datum
Date

p.B.72.9.15.1(39)-DUR/RY 17.8.1993

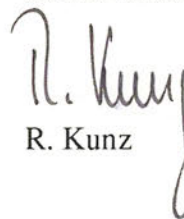
Gegenstand:

Objet: **Schlussbericht des zweiten schweizerischen Teilnehmers an den
Langzeitmissionen der KSZE in Kosovo, Sandschak und Vojvodina**

Der Bericht beschreibt die Rolle, welche die KSZE-Mission in Kosovo - sie war die einzige internationale Präsenz in dieser Region - gespielt hat, enthält eine Beurteilung der Lage und stellt Szenarien für deren Weiterentwicklung zur Diskussion. Herr Thévenaz bedauert ausdrücklich, dass kein Modus für die Weiterführung der Missionen gefunden worden sei. Die Fortführung der Präventiv-Diplomatie sei seines Erachtens unbedingt notwendig. Herr Thévenaz schlägt einen Vermittler für Kosovo mit erweitertem Mandat vor und betrachtet langfristig die Abhaltung einer umfassenden "Balkan-Konferenz" als einzige Möglichkeit zur Lösung der Probleme.

Gleichzeitig erhalten Sie den offiziellen Schlussbericht der KSZE-Langzeitmissionen.

Politische Abteilung III
KSZE-Dienst


R. Kunz

Beilagen erwähnt

Kopie an:

- Schweizerische Botschaft Belgrad
- RIA / KUR